

Andreas Huber¹

Laboratoires cantonaux

Les laboratoires cantonaux sont des établissements qui, d'une manière générale, contribuent à la protection des consommateurs grâce aux technologies les plus modernes et à un très grand savoir-faire. Leurs domaines d'intervention sont nombreux. Citons notamment les aliments et leurs emballages, les eaux potables et de baignade, la déclaration et la manipulation de produits chimiques, la sécurité des objets usuels et la sécurité dans le secteur vétérinaire.

Domaine d'activité

Ces laboratoires exécutent non seulement la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels, mais aussi un grand nombre de lois et ordonnances fédérales et cantonales. Ils assurent des analyses dans les domaines de la microbiologie, y compris des analyses virologiques, chimiques et de biologie moléculaire. Dans ce cadre, ils ont recours à des cultures, à la PCR et à d'autres méthodes moléculaires, mais aussi à différents types de chromatographie, des tests immunologiques et d'autres systèmes de mesure. Pour simplifier, on pourrait donc dire que les analyses qu'ils réalisent sont très semblables à celles d'un laboratoire médical et que seule la matrice diffère. Alors qu'un laboratoire médical analyse du sang, du plasma, du sérum et quelques autres fluides corporels, un laboratoire cantonal se penche sur des denrées alimentaires, les eaux de baignade, les eaux usées, des produits de consommation, etc. Il a ainsi affaire à un grand nombre de produits pour lesquels il doit mesurer les paramètres les plus divers. Cela va du chlo-rothalonil dans l'eau potable jusqu'aux coronavirus ou à la cocaïne (métabolites) dans les eaux usées ou même aux épizooties virales ou bactériennes, en passant par les salmonelles dans la sauce à salade française d'une auberge de village ou les listeria dans le fromage frais. La radioactivité des aliments est aussi évaluée.

Spécialisation

En plus des analyses de base, certains laboratoires se sont bien entendu spécialisés dans des domaines particuliers comme les résistances aux antibiotiques des bactéries dans les aliments ou la teneur en coronavirus des eaux usées. L'Institut de virologie et d'immu-

nologie (IVI), qui est géré par la Confédération, est le laboratoire de référence pour les épizooties hautement contagieuses et soutient les laboratoires vétérinaires cantonaux correspondants. Les produits chimiques employés dans les entreprises et par les ménages sont aussi contrôlés.

L'objectif ultime est de protéger la population (les consommateurs) d'infections et d'intoxications – aiguës, mais aussi chroniques – et, surtout, de prévenir les épidémies. Dans le domaine vétérinaire, il s'agit non seulement de protéger l'être humain, mais aussi l'animal. Des aspects économiques entrent aussi en jeu pour les animaux de rente.

Qualité et sécurité

Il va sans dire que ces laboratoires sont également des employeurs intéressants non seulement pour les laborantin-e-s, mais aussi pour les personnes qui disposent d'une formation universitaire en sciences naturelles ou les médecins vétérinaires.

Leur gestion de la qualité est comparable à celle des laboratoires médicaux, puisque ces établissements sont principalement accrédités selon les normes ISO 17020 et 17025. En résumé, les laboratoires cantonaux contribuent de manière essentielle à notre sécurité en tant que consommateurs.

Correspondance
andreas.huber@ufl.li

¹ Prof. D' méd. Andreas Huber, université privée dans la principauté de Liechtenstein